

JE TROUVE MA PLACE À SAINT-LAURENT

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'IMPLANTATION DE VIGNETTES DE STATIONNEMENT SUR RUE RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS (SRRR) À SAINT-LAURENT

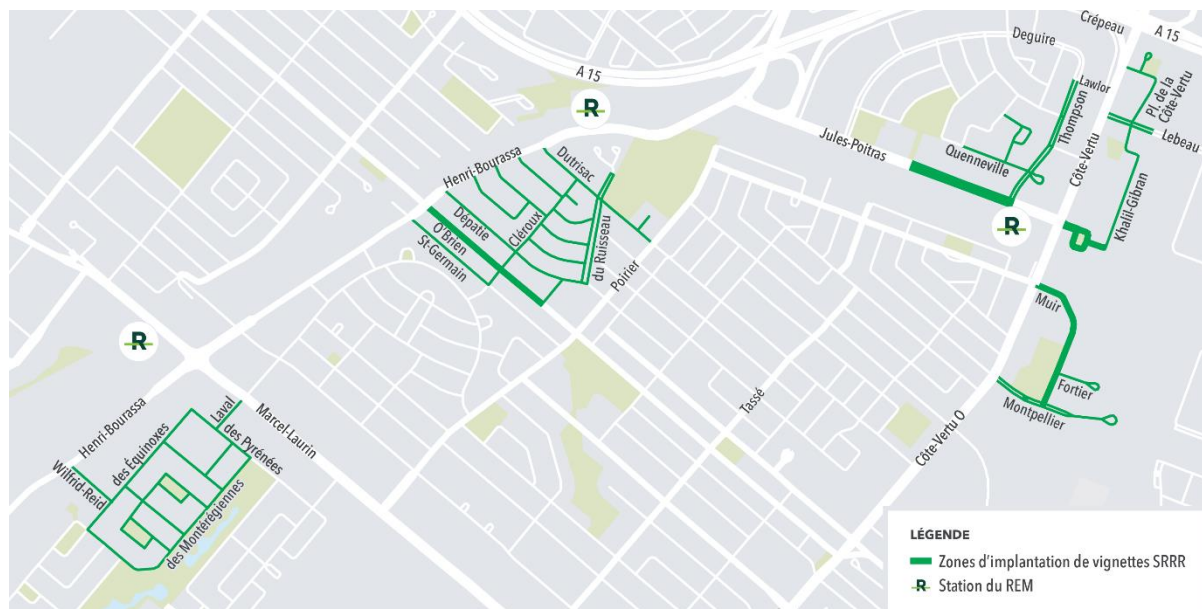


TABLE DES MATIERES

Zones d'implantation de vignettes SRRR à Saint-Laurent.....	3
Analyse des résultats	3
Profil des répondants	4
Méthodologie	4
Résultats par secteur	5
Secteur Côte-de-Liesse	5
Secteur Du Ruisseau.....	5
Secteur Bois-Franc.....	6
Secteur Montpellier.....	7



Zones d'implantation de vignettes SRRR à Saint-Laurent



Analyse des résultats

Au total, ce sont **2 473 ménages** qui ont répondu au sondage, lequel était réservé aux résidentes et résidents des secteurs aux abords de quatre des futures stations du REM à Saint-Laurent, les plus susceptibles de subir une pression sur le stationnement.

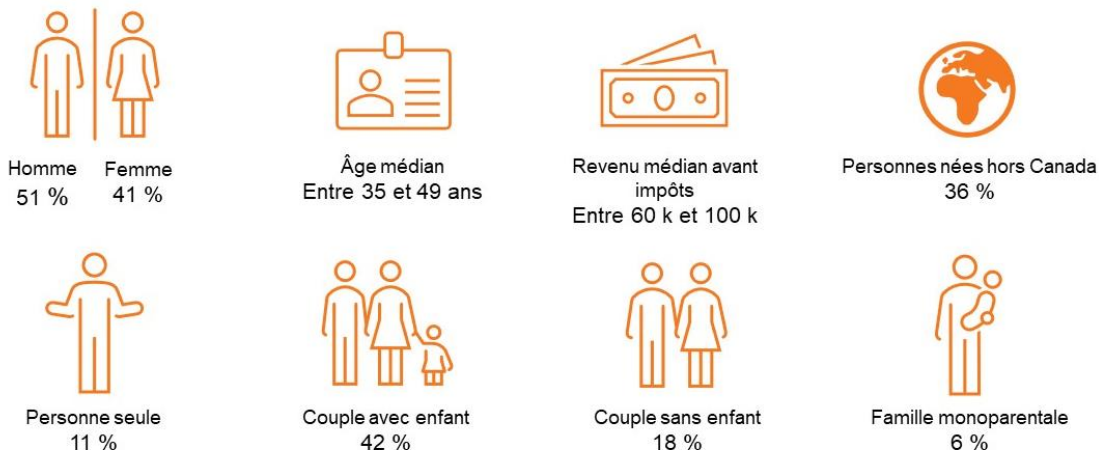
Ces ménages représentent les taux de réponse* suivants par secteur :

- Côte-de-Liesse : 16 %
- Du Ruisseau : 23 %
- Bois-Franc : 37 %
- Montpellier : 10 %

**Le taux de réponse visé était de 10 % des ménages par secteur, un objectif qui a été pleinement atteint. Soulignons que le seuil minimal pour obtenir des résultats significatifs dans ce genre de sondage est de 4 % de la population. Le taux de réponse de 10 % atteint est donc plus que satisfaisant.*

Profil des répondants

Lorsque comparées aux données du dernier recensement de Saint-Laurent et celles de Montréal en statistiques, les données du sondage permettent de conclure que les répondants sont représentatifs de la population des secteurs visés par la consultation.



Méthodologie

Chacun des quatre secteurs concernés a été divisé en sous-secteurs. Ce découpage a été réalisé en fonction de l'analyse des données du sondage et en tenant compte de facteurs comme les limites géographiques naturelles (boulevard, autoroute, chemin de fer, parc, limites de l'arrondissement), le taux d'occupation actuel du stationnement sur rue et l'analyse de l'occupation du territoire.

Ces facteurs ont aussi permis de déterminer l'attrait potentiel de chaque sous-secteur pour les futurs usagers du REM et ainsi de contribuer à déterminer les zones où les vignettes SRRR seront implantées.

Les zones d'implantation ont ensuite été déterminées en fonction des résultats du sondage. Puisque ceux-ci sont très serrés, les vignettes SRRR seront implantées dans les zones qui correspondent aux facteurs ci-haut et où **60 % ou plus des répondants** sont en faveur de l'implantation.

Attention : Les taux d'adhésion ont été calculés par sous-secteur. Il est donc possible qu'un secteur ne soit globalement pas favorable au projet, mais qu'un de ses sous-secteurs compte 60 % ou plus de répondants favorables et devienne ainsi une zone d'implantation.

Résultats par secteur

Secteur Côte-de-Liesse

Taux de réponse : 98 répondants (16 %)

Résultats de l'ensemble du secteur

Favorable	Sans opinion	Défavorable
45 % 44 répondants	4 % 4 répondants	51 % 50 répondants

Aucune zone SRRR à venir puisqu'aucun sous-secteur ne compte 60 % ou plus de répondants favorables à l'implantation.

Les résultats de ce secteur comportent une marge d'erreur de $\pm 9,9$ %.

Secteur Du Ruisseau

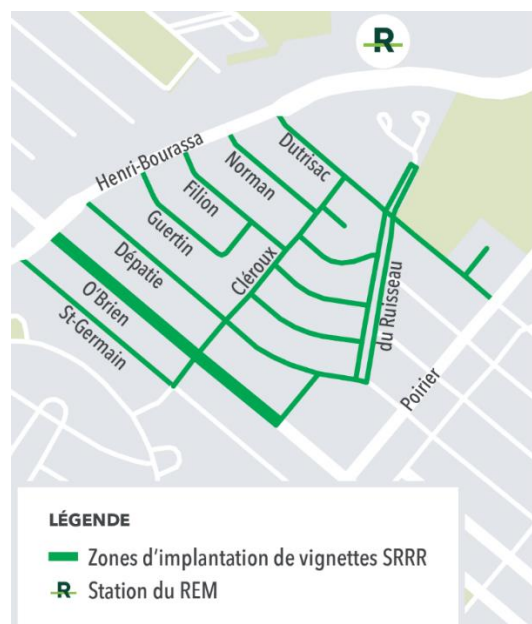
Taux de réponse : 352 répondants (23 %)

Résultats de l'ensemble du secteur

Favorable	Sans opinion	Défavorable
48 % 169 répondants	7 % 23 répondants	45 % 160 répondants

Le sous-secteur Du Ruisseau / O'Brien compte 65,2 % de répondants favorables à l'implantation et deviendra donc une zone SRRR.

Favorable	Sans opinion	Défavorable
65,2 %	4,3 %	30,4 %



Les résultats de ce secteur comportent une marge d'erreur de $\pm 5,2$ %.

Secteur Bois-Franc

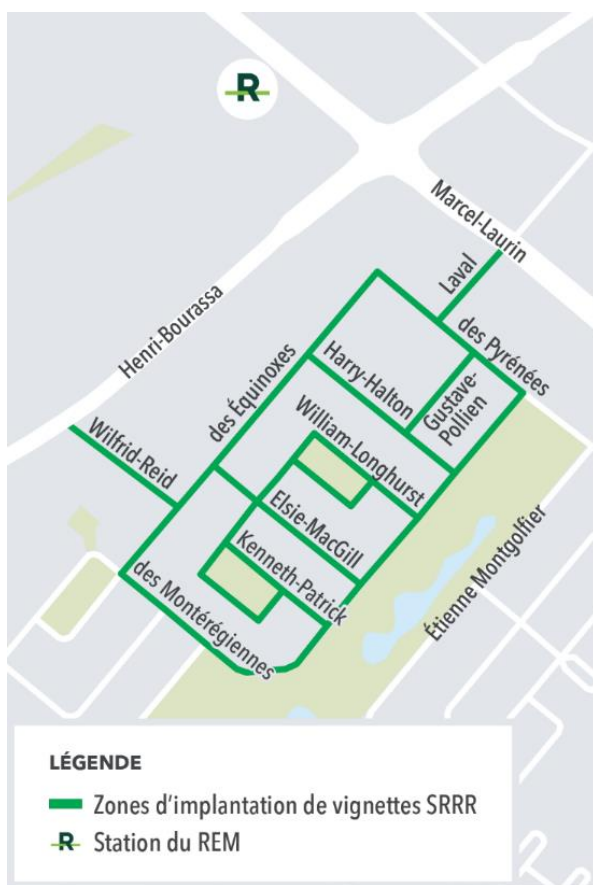
Taux de réponse : 1026 répondants (37 %)

Résultats de l'ensemble du secteur

Favorable	Sans opinion	Défavorable
45 % 461 répondants	4 % 42 répondants	51 % 523 répondants

Le sous-secteur Bois-Franc / Montérégiennes compte 63,4 % de répondants favorables à l'implantation et deviendra donc une zone SRRR.

Favorable	Sans opinion	Défavorable
63,4 %	3,0 %	33,7 %



Les résultats de ce secteur comportent une marge d'erreur de ± 3 %.

Secteur Montpellier

Taux de réponse : 931 répondants (10 %)

Résultats de l'ensemble du secteur

Favorable	Sans opinion	Défavorable
49 % 455 répondants	6 % 54 répondants	45 % 422 répondants

Les sous-secteurs Montpellier / Jules-Poitras, Montpellier / Khalil-Gibrán et Montpellier / Muir comptent tous 60 % ou plus de répondants favorables à l'implantation et deviendront donc des zones SRRR.

Résultats du sous-secteur Montpellier / Jules-Poitras

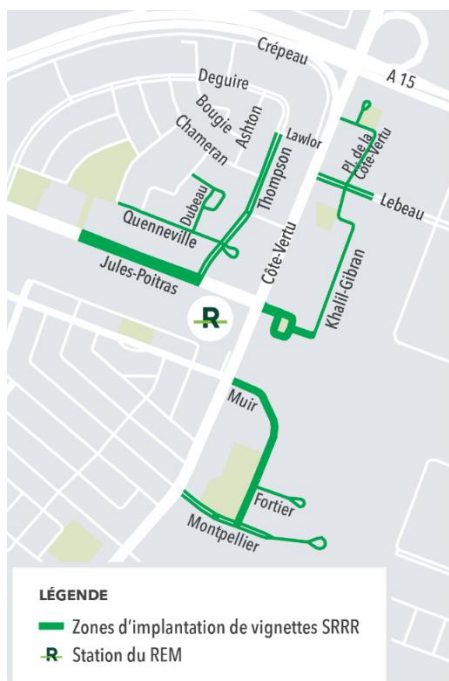
Favorable	Sans opinion	Défavorable
63,8 %	4,3 %	31,9 %

Résultats du sous-secteur Montpellier / Khalil-Gibrán

Favorable	Sans opinion	Défavorable
60,0 %	6,3 %	33,8 %

Résultats du sous-secteur Montpellier / Muir

Favorable	Sans opinion	Défavorable
60,1 %	6,7 %	33,2 %



Les résultats de ce secteur comportent une marge d'erreur de $\pm 3,2$ %.